

# Au fil de **Ruelle**

**N°52**  
MAI 2022

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RUELLE SUR TOUVRE

[www.ville-ruellesurtouvre.fr](http://www.ville-ruellesurtouvre.fr)



## **SUR LE TERRAIN**

**Route de Gond Pontouvre :  
zoom sur les aménagements**

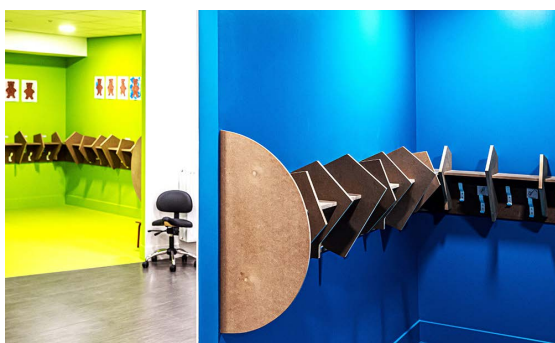


## → LA RENTRÉE DE CHANTEFLEURS



© Renaud Joubert - Charente Libre

3 janvier 2022 : les 84 élèves, les enseignants et le personnel de l'école maternelle Chantefleurs, dans le quartier de Villement, découvrent leur nouvelle école ! Il aura fallu 18 mois de travaux et un budget de 1 715 020 € pour réaliser cet énorme chantier de réhabilitation... dans un contexte on ne peut plus compliqué ! À souligner : la commune a bénéficié du soutien financier de l'État (797 238 €) et du Département (14 000 €).



© Renaud Joubert - Charente Libre



© Renaud Joubert - Charente Libre



© Renaud Joubert - Charente Libre



© Renaud Joubert - Charente Libre

## → MON NOËL À RUELLE



© Club photo de Ruelle

Des lutins se sont agités cette année encore à la mairie pour concocter un beau Noël à Ruelle. Au menu : marché de Noël sur la place du champ de Mars, inauguration avec le père Noël et sa mascotte géante, concert jazz en déambulation, feu d'artifice Place Montalembert, projection cinéma, concert de l'École de Musique, spectacle jeunesse... Un peu plus de 1 000 visiteurs ont profité de ce riche programme dans une ambiance conviviale et familiale.



Jean-Luc  
VALANTIN,  
Maire.

Chères Ruelloises, Chers Ruellois,

Solidarité, Courage, Énergie... ce sont les trois mots qui me viennent à l'esprit, là, tandis que la beauté du printemps peine à apaiser l'angoisse qui nous étreint dans un sentiment de déjà-vu. Et cette petite phrase qui revient en boucle : « mais quand-est ce que ça va s'arrêter ?... ».

Passée la stupeur, la culpabilité même parfois, il me semble que la meilleure façon d'avancer se résume dans ces trois mots.

Toutes les vies se valent et aucune guerre n'est pire qu'une autre : des vies sont détruites, des rêves broyés et la vie se résume à la survie. La guerre en Ukraine, comme en Syrie, comme en Afghanistan et ailleurs, réduit tout à néant. Mais ce qui se passe en Ukraine nous touche d'autant plus que les Ukrainiens sont nos voisins ; que cette guerre pourrait être la nôtre ; et que les mécanismes qui en sont à l'origine ne sont pas nouveaux, et réveillent en nous de douloureux souvenirs.

Le courage donc, c'est celui des Ukrainiens, mais aussi celui des opposants russes qu'il ne faut pas oublier. La Solidarité, c'est celle qui s'impose à nous ; qu'il nous faut mobiliser et déployer. L'Énergie c'est ce qui doit nous habiter pour dépasser le fatalisme et la passivité.

L'énergie, c'est également le ressort qui doit nous amener à poursuivre nos objectifs... malgré tout. Malgré la pandémie, malgré la crise, malgré la guerre. Les tyrans d'aujourd'hui comme ceux d'hier, bâillonnent la liberté, façonnent une propagande négative, fissentent la société et finissent par tout détruire.

À l'inverse, il nous faut construire : accompagner la liberté d'expression, la connaissance de l'autre ; nous engager individuellement et collectivement dans des changements vertueux pour l'environnement et pour l'avenir ; apprendre à apaiser nos colères pour nous lancer dans des démarches constructives.

À notre petite échelle, nous pouvons changer le monde. C'est un peu l'effet papillon : il suffit de modifier de façon infime un paramètre pour que celui-ci s'amplifie progressivement et provoque, à long terme, des changements colossaux...

Très humblement, à Ruelle, nous essayons d'avancer. La programmation culturelle, la vie des associations, la solidarité au quotidien, nos avancées pour la sobriété énergétique... : chaque petite action contribue à améliorer votre quotidien et, qui sait, peut-être un peu le monde...

Magazine municipal  
d'informations  
n° 52 – Mai 2022  
Place Auguste Rouyer  
BP 30053  
16600 RUELLE SUR TOUVRE  
T. 05 45 65 62 95  
mairie@ville-ruellesurtouvre.fr  
www.ville-ruellesurtouvre.fr

Directeur de la publication :  
Jean-Luc VALANTIN

Rédaction :  
Saskia BERTHELON, DGS  
Hélène THABARAUD, Service  
communication

Crédit photos :  
Mairie de Ruelle sur Touvre,  
Renaud Joubert Charente libre,  
Club Photo de Ruelle,  
Adobe Stock, Freepik, Freepng.

Impression :  
La chaîne graphique  
– Impressions numériques

Charte graphique :  
ZeStudio

N° de dépôt légal : 10/2009 – L1  
Tirage en 4 400 exemplaires  
sur papier offset blanc PEFC.  
Encres d'origines végétales  
Tous droits de reproduction  
réservés.

SOMMAIRE

4→7

RUELLE PRATIQUE

- À NOTER
- BON À SAVOIR

12→21

C'EST VOTRE VILLE

- LES BRÈVES DE CONSEIL
- LA VILLE AU NATUREL
- VOUS CITOYENS, CITYENNES
- VOS COMMERCES

8→11

SUR LE TERRAIN

- À VOTRE SERVICE
- TEMPS FORTS

22→23

ACTION ET ÉMOTION

- LES ASSOCIATIONS

23→24

AGENDA

→ À NOTER

## Un lieu unique dédié à l'amélioration de votre habitat



© Mairie de Ruelle

Vous souhaitez acquérir, investir, adapter ou rénover votre logement ? GrandAngoulême Habitat propose à l'ensemble des habitants de l'agglomération une porte d'entrée unique pour toute question relative à l'amélioration de l'habitat. Notre commune est inscrite au dispositif d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT), essentiellement en centre-ville, ce qui ouvre droit à des financements dédiés. Pour vous permettre d'étudier l'ensemble des financements mobilisables, des permanences OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain) sont proposées en mairie tous les mardis matins. Profitez d'un accompagnement gratuit pour vos projets !

La ville participe également au Pass Accession en abondant les aides de l'agglomération pour vous permettre, même en cas de petits revenus, d'acquérir un bien et de le rénover.

**Permanences gratuites sur rendez-vous : le mardi de 8h30 à 12h à la mairie de Ruelle sur Touvre. Contact : 05 86 07 20 66 ou par mail à [grandangouleme.habitat@grandangouleme.fr](mailto:grandangouleme.habitat@grandangouleme.fr)**

→ **Grand Angoulême Habitat : 2 rue Jean Mermoz à Angoulême. Ouvert du mardi au jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 14h30 ; le vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h30**

"Le CCAS est présent lorsque vous avez besoin d'aide mais c'est aussi un accompagnement au quotidien. N'hésitez pas à nous contacter."

Annie MARC, Maire-Adjointe Actions sociales et Solidarités



→ À NOTER

## PROCHAINES ÉLECTIONS

Législatives :

- dimanche 12 juin 2022 (1<sup>er</sup> tour)
- dimanche 19 juin 2022 (second tour)

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>



## LE CCAS AU COEUR DE LA MÉDIATION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient en faveur des personnes démunies, des personnes âgées et des personnes handicapées. Il a pour mission d'écouter, de renseigner, d'orienter, d'aider, d'accompagner les administré.e.s dans leurs démarches, quel que soit leur âge, leur statut social ou les difficultés rencontrées. La commune de Ruelle a placé la solidarité au cœur de ses préoccupations. Intérêt, soutien pour nos aîné.e.s, solidarités envers les plus démunie.e.s, accueil d'urgence, la ville a mis en place un certain nombre de dispositifs pour ne laisser personne sur le bord de la route.

→ **Pour un accueil individualisé sur RDV prenez contact au 05 45 65 85 40**



## → À NOTER

**PROJET DE PASSERELLE  
À VILLEMENT :  
MODIFICATION DU PLUI**

La déclaration de projet n°1 du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) partiel de GrandAngoulême a été prescrite par délibération du conseil communautaire en date du 9 décembre 2021. Cette procédure concerne la création d'un aménagement cyclable et une passerelle de franchissement de la Touvre permettant de relier le quartier de Villement au giratoire de Brébonzac. À ce titre et en application de l'article L103-2 c) du code de l'urbanisme, cette procédure est soumise à évaluation environnementale, et donc également soumise à concertation obligatoire.

Le public peut demander des informations complémentaires et les pièces du dossier :

- par mail : plui@grandangouleme.fr
- par courrier : Communauté d'agglomération de GrandAngoulême, Service planification urbaine – Déclaration de projet n°1 du PLUi partiel, 25 Boulevard Besson, 16 000 Angoulême.

Des registres destinés à recevoir les observations du public sur la procédure seront ouverts au service planification de GrandAngoulême et en mairies de Ruelle sur Touvre et Gond-Pontouvre.

////////////////////

**RUELLE À VÉLO**


La ville participe à la seconde édition de Mai à vélo, la fête nationale du vélo avec des événements partout en France. Au programme à Ruelle pour vous faire pédaler : une bourse aux vélos, des conseils avec un atelier repair-vélo, une randonnée découverte de la ville, un stand de vélos électriques et des animations qui attendent petits et grands.

➔ **Samedi 07 mai 2022 de 10h à 17h - Place Montalembert**  
Le programme est en ligne !

## → À NOTER

**Prêts pour une VR Expérience à la médiathèque ?**

MF Sevan-réalité virtuelle © Arnaud Robin

Quoi de mieux pour finir la semaine qu'un petit voyage en traîneau pour découvrir l'antarctique (en restant au chaud), assister à la destruction de Pompéi (sans se brûler) ou encore nager avec des dauphins (sans se mouiller) ? Avec le dispositif de la Micro-Folie, tentez l'expérience de la réalité virtuelle à la médiathèque avec une sélection de vidéos immersives et contemplatives à couper le souffle tous les vendredis de 18h à 19h, sans inscription..

**Ruelle danse pour la fête de la ville**

Depuis trois ans environ, les différents services de la ville (médiathèque, vie associative, sportive et culturelle, crèche, animation de quartier, périscolaire...) travaillent ensemble afin de coordonner leurs actions et leur donner du sens autour d'un fil rouge : « ma ville au Naturel ». Cela se traduit tout au long de l'année par des activités, une programmation et des ateliers dédiés, qui débouchent sur une fête de la ville à la fin de l'année scolaire. Cette année, Ma ville au naturel se déclinera à travers les Cultures Urbaines et sera ponctuée par un week-end exceptionnel, les 1 et 2 juillet : « La Ruelle danse » accueillera notamment l'association MOVE IT et le groupe Last Squad, connus grâce à leur victoire en 2019 au championnat du monde de Hip-hop par équipe « Battle of the Year ». Pour vous faire découvrir la culture urbaine sous plusieurs aspects, le programme mettra en avant des artistes professionnels comme Sydney, célèbre présentateur de l'émission phare des années 90 H.I.P.H.O.P. Musique... Expositions, ateliers, animations et battle de Hip-Hop seront au rendez-vous... avec des prix à gagner !



"La ville de Ruelle bouge et on vous promet de belles sensations jusqu'à l'été."

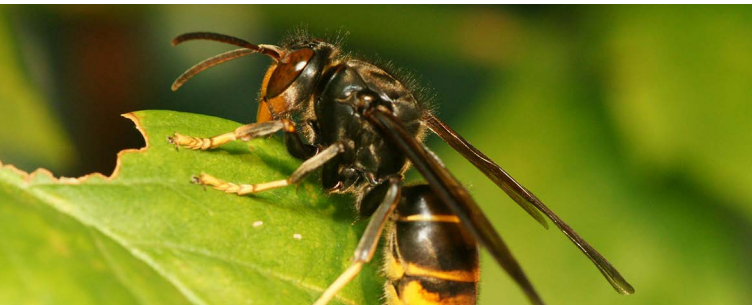
Muriel DEZIER et Patrick DELAGE  
Maire-Adjointe Démocratie locale, Culture et Communication  
Maire-Adjoint Sports, Associations et Équipements

→ BON À SAVOIR

## Cimetière Croix Rompue : reprise de concessions en état d'abandon

Un nombre important de concessions perpétuelles n'étaient plus entretenues par les familles au cimetière de la Croix Rompue. Pour remédier à cette situation et pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, la mairie a fait le choix d'engager une procédure de reprise de concessions. La liste des concessions visées par cette procédure a été affichée à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie. Le premier constat d'état d'abandon a eu lieu le lundi 21 mars 2022 en présence de Monsieur Alain BOUSSARIE, conseiller municipal délégué au cimetière et d'un officier de police judiciaire. Un deuxième constat aura lieu dans trois ans. Dans ce délai, les familles qui souhaitent pérenniser leur concession peuvent adresser une demande de travaux à la mairie. Les concessions qui ne seront pas remises en état seront reprises par la commune. Il s'agit bien entendu d'une procédure légale et parfaitement encadrée réglementairement.

## Frelons asiatiques : pour un piégeage efficace



© Adobe Stock

Depuis 2016, le frelon asiatique figure sur la liste européenne des espèces exotiques envahissantes et préoccupantes. Pour faire face à cette espèce invasive, il est recommandé de mettre en oeuvre un piégeage efficace. Privilégiez la proximité avec les anciens nids, arbres et arbustes mellifères en fleurs, ruchers, aux abords de points d'eau et à proximité de vos composts. Placer les pièges entre 0,50m et 1,50m de hauteur, au soleil le matin. Le piège idéal est celui de la bouteille de la FDGDON 56 avec son dispositif de sortie des petits insectes non-cible. Prévoyez des appâts attractifs sucrés et alcoolisés (bière-sirop, panaché-vin blanc) à renouveler tous les 8-10 jours maximum.

→ **Renseignez-vous, la mairie prend en charge 50% du tarif des interventions de destruction des nids, avec un montant maximum de 50€. Le solde reste à la charge des administrés.**

→ BON À SAVOIR

## ASTREINTE TÉLÉPHONIQUE COMMENT ÇA MARCHE ?



© Freepik

Le Maire et les services de la commune sont joignables tous les jours de la semaine. Le soir et les week-ends, une astreinte répond aux urgences. Elle est actionnée directement par la police ou les pompiers. On n'appelle pas le Maire sur son numéro personnel, le dimanche à 7h30 pour signaler une lumière allumée... Si vous avez besoin d'un RDV, pas de problème : il suffit d'appeler la Mairie au 05 45 65 62 95.

## UNIS POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Vous vous sentez mal ? vous êtes inquiet, inquiète pour un proche ou une personne en détresse ? vous avez vécu le suicide d'un proche et avez besoin d'en parler ? vous êtes professionnel et souhaitez vous former à ce sujet ? Un seul numéro à retenir et à composer sans attendre : le 3114. 24h/24, 7j/7 un professionnel formé vous écoute, vous soutient, vous accompagne et vous oriente en cas d'urgence.

➔ **3114, numéro national de prévention du suicide : confidentiel et gratuit**

## MEUBLÉ DE TOURISME :

Vous êtes propriétaire d'un bien meublé (maison, appartement, villa, studio, chambre ...) que vous proposez en location à la journée, à la semaine ou au mois sur un site d'annonces ou sur un site spécialisé. Il s'agit d'un meublé de tourisme qui doit être déclaré en mairie. Formulaire Cerfa n°14004, à déposer à l'accueil de la mairie ou à envoyer en courrier recommandé avec accusé de réception.

## → BON À SAVOIR

**DU NEUF POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Vous déménagez et souhaitez réserver quelques places de stationnement ? Vous effectuez des travaux et les échafaudages sont installés sur le trottoir ? Vous prévoyez l'installation d'une benne pour vider votre maison ou pour des travaux ? Au même titre que pour les commerces ou terrasses qui s'installent sur le domaine public, vous devez préalablement remplir une demande d'autorisation d'occupation du domaine public en mairie. Il vous faudra renseigner les dates et la durée, ainsi que le nombre de mètres concernés. Ces renseignements permettront de calculer le montant de la redevance due à la commune.

**LE PORTAIL UNIVERSEL mesdroitssociaux.gouv.fr**

Ce portail universel destiné à tous, que vous soyez en activité, sans emploi ou à la retraite, vous permet de visualiser et de comprendre vos droits et prestations. Retrouvez rapidement vos organismes de rattachement et simulez vos droits sociaux. Réalisez vos démarches en ligne et consultez l'ensemble de vos ressources : santé, famille, logement, retraite, solidarité, autour de l'emploi à en un seul endroit. C'est simple, facile et rapide !

**PRÉPAREZ VOS VACANCES AVEC LE CCAS**

Besoin d'aide pour les vacances ? L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale de votre ville vous guide dans vos démarches et distribue des coupons vacances tous les ans aux bénéficiaires. Un coup de pouce pour les petits budgets !

→ Contactez le 05 45 65 85 40

## → BON À SAVOIR

**Terra Aventura débarque à Ruelle !**

La mairie a créé un parcours Terra Aventura qui sera disponible courant juin sur la commune : il s'agit d'une chasse aux trésors pour découvrir la ville et le geocaching, en plongeant dans un univers captivant. Des QR codes sont dissimulés dans la nature. Le but ? Découvrir leurs emplacements et leurs trésors ! Dans les caches que vous trouverez sur le terrain, vivent les Poi'z, de petits personnages à débusquer grâce aux QR codes à flasher sur l'application gratuite. Sur Ruelle, c'est Zisséo, un Poi'z rare qui vous attend. Bonne chasse !

→ Téléchargez l'application en scannant le QR Code :

**L'Animation de quartiers pour les enfants de 6 à 13 ans**

Vous ne savez pas comment occuper votre enfant aux prochaines vacances ? Déposez un dossier d'inscription à la mairie pour l'Animation de quartier. Vos enfants pourront participer à des animations et des ateliers programmés rien que pour eux. Des sorties en partenariat avec des associations locales sont aussi prévues pour partir à l'aventure ou à la découverte de nouvelles thématiques. Plein de copains, plein de surprises... Y'a plus qu'à !

→ Maison des associations 430 rue des Seguins  
Dossier d'inscription en ligne :  
[ville-ruellesurtouvre.fr/animation-de-quartiers](http://ville-ruellesurtouvre.fr/animation-de-quartiers)





© Club Photo de Ruelle

## Michel sur tous les fronts

**V**ous avez sans doute déjà croisé cet avenant sexagénaire au cheveux longs, flottants au vent... Il s'agit de Michel, adjoint à la direction Grands Travaux Aménagement et cadre de vie. Arrivé à Ruelle en 2017 après 9 années passées à la communauté de communes de Braconne Charente, Michel fait partie de ces personnes impliquées au-delà du raisonnable, service public chevillé au corps et goût du travail bien fait. Mais que fait Michel ? Il est de tous les chantiers pour accompagner la maîtrise d'œuvre, contrôler, vérifier l'état d'avancement et la bonne exécution des travaux, qu'il s'agisse des bâtiments, des réseaux, de la voirie : il est sur tous les fronts, n'hésitant pas à relayer certains maîtres d'œuvres défectueux... Michel est aussi le garant de la conformité des établissements accueillant du public, et du schéma d'accessibilité de la commune. Il pilote et gère les plannings et travaux associés aux différentes réglementations en vigueur. La fin de l'amiante dans toutes les écoles de la commune ? C'est lui. L'aboutissement des chantiers des écoles maternelles du centre et de Chantefleurs ? C'est lui. L'aménagement du site de la porte, de la médiathèque et de la salle de soins non programmés ? C'est aussi lui. Michel peut être fier du travail accompli et la commune reconnaissante... Quelle tristesse de le laisser partir en retraite !

## Des massages pour les petits à la crèche



© Mairie de Ruelle

**S**uite à la formation d'une auxiliaire de puériculture, puis à son retour d'expérience, l'équipe de la crèche "Les petits pieds" a décidé de mettre en place des ateliers pour permettre aux enfants de se relaxer et de travailler leur schéma corporel. Le tout, bien sûr, avec le consentement des parents puisque le massage n'est pas un acte anodin. Il faut respecter l'envie du bébé, son intimité et avoir des gestes maîtrisés. Ces ateliers demandent aussi une organisation particulière car cela monopolise une professionnelle pour un enfant pendant 30 minutes. Sous les conseils de la formatrice, l'équipe a décidé d'axer ces ateliers en direction des plus jeunes bébés car il est préférable d'instaurer une continuité dans la durée pour la découverte de cette activité. Les membres de l'équipe espèrent faire bientôt participer plus d'enfants. Les prémices d'un nouveau projet qui leur tient à cœur !

## L'aide alimentaire distribuée par le CCAS



© Mairie de Ruelle

**A**idée par les bénévoles, l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale s'active tous les jeudis pour ranger l'aide alimentaire qui est distribuée tous le vendredi de 9h à 11h dans les locaux du CCAS à la mairie. Un coup de pouce très apprécié par les bénéficiaires. Divers ateliers sont également animés par des intervenants locaux dans la grande salle d'activités qui devient un lieu de rencontres et d'échanges.



Contactez le CCAS au 05 45 65 85 40



## → TEMPS FORT

VOTRE RANDONNÉE AU  
FIL DE LA TOUVRE

Empruntez le centre-ville de Ruelle depuis la place Saint-Jacques et découvrez la commune sous un autre angle. Vous aurez l'occasion de (re) découvrir l'ancienne poste au style Art déco, puis vous cheminerez tranquillement vers la Touvre et la passerelle de Relette, avant d'arriver sur le Site de la Porte. Lieu rassemblant de nombreux équipements de loisirs et sportifs et où le chemin de la Messe vous permettra de profiter des magnifiques panoramas sur la campagne. Pour votre prochain itinéraire de randonnée pédestre, suivez le chemin sur la carte mise en ligne sur le site de la ville (Rubrique Culture & Sport - Équipements - Sentiers de randonnée) ou téléchargez votre propre itinéraire sur plusieurs sites dédiés à la randonnée.



visorando.com  
infiniment-charentes.com

PRÉAMBULLES : UN DUEL  
D'AUTEURS BD RYTHMÉ

© Mairie de Ruelle

C'est dans un duel très disputé, devant une quinzaine de participants, que Natacha Sicaud et Nicolas Gazeau du collectif Café Creed ont tiré au hasard une danse et un qualificatif. Hip-hop en armure, menuet préhistorique... les deux auteurs avaient ensuite cinq minutes pour dessiner et présenter leurs œuvres. À la fin, Natacha Sicaud a fait le portrait d'une des participantes sur sa tablette, en expliquant les proportions, la posture, les ombres.

“ On voit petit à petit apparaître le dessin de chacun avec son style et son approche du mouvement. Un moment magique ! ”  
L'équipe de la médiathèque



## → TEMPS FORT

## La Touvre en fête



© Club Photo de Ruelle

Les 4 communes qui bordent la Touvre ont élaboré un week-end d'animations autour de cette rivière unique et singulière qu'il nous faut préserver. Musique, sport, patrimoine, bien-être... Chacun pourra trouver une activité dans son domaine de prédilection. Dès le vendredi 20 mai à 19h30, Gond-Pontouvre vous propose une soirée de concerts sur l'île du centre communal. Ce sera ensuite au tour de la ville de Touvre de vous accueillir le samedi, dès 10h, sur le site du Pré de la Cure, pour une visite des sources ainsi que des activités sportives et détente. La matinée s'achèvera par un concert de l'animation musicale. À partir de 14h, Magnac sur Touvre prend le relais : sport, art et musique seront au rendez-vous, salle Marcel Pagnol. À 20h, une soirée guinguette avec Djaïmi, Alain Deblossat et leurs invités conclura la journée. Dimanche matin à 9h, à Ruelle, vous pourrez découvrir le patrimoine lié aux activités de la Touvre avec un guide conférencier du service patrimoine de Grand-Angoulême. Les plus actifs pourront suivre à 10h, une séance de gymnastique dans le jardin Montalembert avant de se détendre le temps d'une méditation musicale. Après un pique-nique partagé, un concert d'Alexis Charrier sera à déguster "les pieds dans l'eau". Enfin, pour finir ce week-end d'animations, retour à Gond-Pontouvre pour de multiples initiations (canoë, randonnée, pêche, danse). L'après-midi se terminera en douceur avec les conteuses de "contes en vrac" et un concert de musique de chambre par l'ensemble Commixtus.

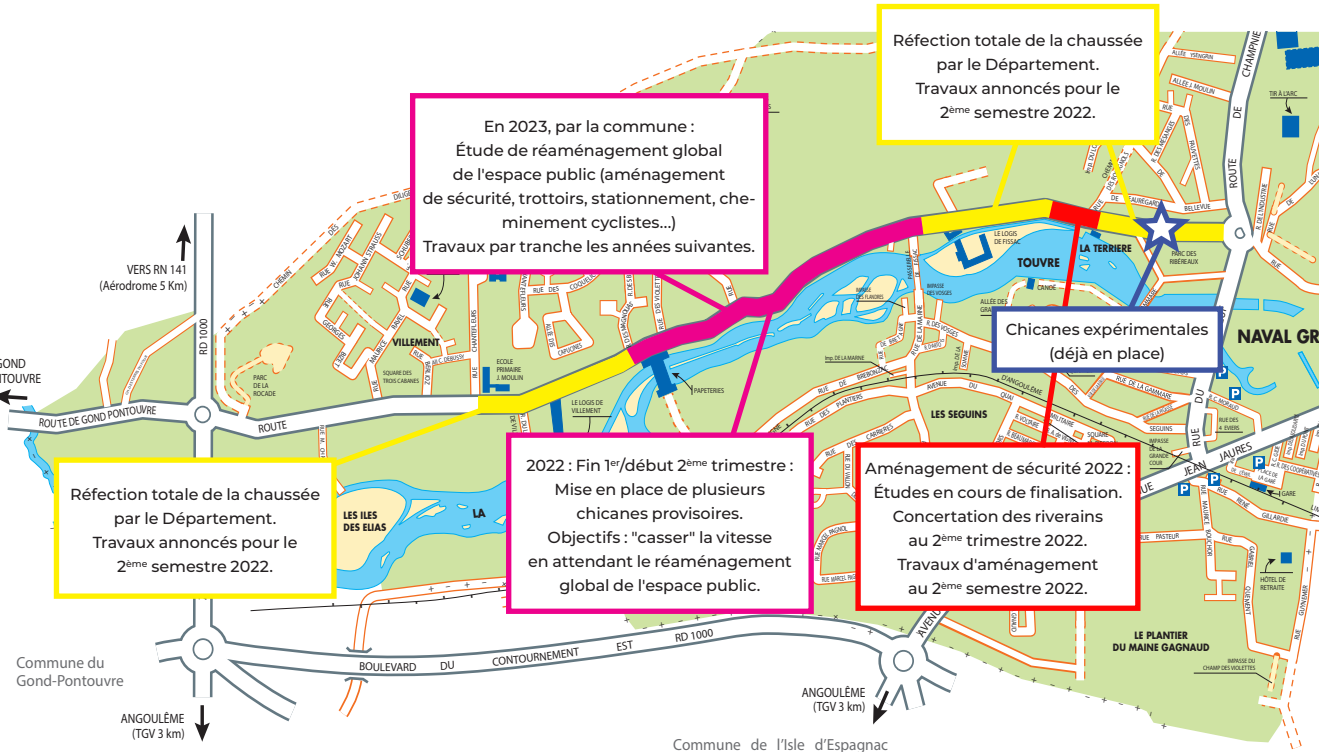


**Sur les 4 communes : du 20 au 22 mai 2022**  
**À Ruelle : dimanche 22 mai à 9h au Parc Montalembert**

→ **TEMPS FORT**

# Route de Gond-Pontouvre : zoom sur les aménagements

La poursuite de la route de Gond Pontouvre qui serpente entre la rue du Pont Neuf à Ruelle et le Ruisseau le Viville en limite des communes de Champniers et Gond Pontouvre, reste l'une des préoccupations majeures des riverains, des usagers et de vos élus. Elle se compose en deux sections, l'une gérée par le Département, l'autre par la (les) communes(s). De fait, l'entretien et la remise en état des différentes sections varient tant pour les financements que pour les plannings associés.



## 1- Section Départementale, entre le centre-ville et la RD1000 ("Belle fermière") :

Depuis plusieurs années, dans le cadre de la sécurisation de leurs réseaux en vue de garantir la qualité de service aux usagers, les concessionnaires de réseau (eau, gaz, téléphonie, électricité...) ont mené de nombreux travaux. La très grande majorité de leurs chantiers sont terminés, pour le moins, ceux ayant eu un très fort impact sur la circulation.

Il reste tout au plus quelques interventions très ponctuelles à réaliser au cours de ce premier semestre 2022, la plupart hors chaussée et surtout sans déviation de circulation.

Désormais, ENFIN, les travaux de reprise des chaussées et d'aménagements de sécurité dont la première phase a été réalisée en 2018 entre la belle fermière et la pharmacie vont pouvoir continuer (voir plan ci-dessus).

Entre la rue du pont neuf et le logis de Fissac, ainsi qu'entre l'ancienne papeterie "Alamigeon" et la Pharmacie de Villement, le Département annonce qu'il va reprendre la totalité de la chaussée au deuxième semestre de cette année. À l'occasion de ces travaux, de nouvelles contraintes importantes sur la circulation vont être nécessaires, mais ce seront les dernières sur ces portions !

Sur l'ensemble de ces sections, le "chaucidou" (voie partagée entre voiture et vélo) qui est testé depuis l'été 2020 sera pérennisé par la commune et réalisé de manière durable (marquage résistant et sans entretien pendant plusieurs années). La commune accompagnera également les travaux de chaussée 2022 du Département par des aménagements ponctuels de sécurité, afin de "casser" la vitesse et diminuer les conflits d'usage. Il s'agira notamment de réaliser en "dur" les chicanes actuellement en test entre la





"Les travaux de reprise des chaussées et d'aménagement de sécurité vont pouvoir continuer. En plusieurs endroits, ce sera dès 2022 !"

Alain DUPONT, Maire-Adjoint Travaux, Patrimoine, Mobilité et Sécurité

rue du Pont Neuf et le Moulin de la Terrière (avec adaptation de leurs positions si nécessaire).

De plus, le secteur Terrière / sortie rue de Beauregard / Carrosserie sera sécurisé avec un aménagement permettant la maîtrise des vitesses et la cohabitation apaisée entre tous les usagers (piétons, vélos, riverains, bus, automobilistes...). L'étude est en cours de finalisation et les riverains seront prochainement réunis lors d'une réunion publique de consultation. Les travaux auront lieu au deuxième semestre 2022.

**Pour la section centrale, située entre Fissac et l'ancien site Alamigeon,** la configuration des lieux, avec une voie sinueuse, une chaussée beaucoup plus étroite et un bâti dense situé très près de la route, conduit la commune à envisager un réaménagement total de l'espace public.

L'aménagement devra impérativement imposer des contraintes fortes aux véhicules afin de les forcer à rouler au pas, et privilégier ainsi les accès sécurisés des riverains, leurs stationnements, mais également la circulation des piétons et vélos en toute sécurité. Les usagers en transit, tout comme les bus, devront n'avoir d'autre choix que de "lever le pied". Un tel aménagement nécessite une étude poussée, une très large concertation et des financements importants.

Les études seront lancées en 2023, pour des travaux dès les années suivantes. En attendant ces échéances, la commune va très prochainement implanter des chicanes provisoires en plusieurs points afin de réduire la vitesse.

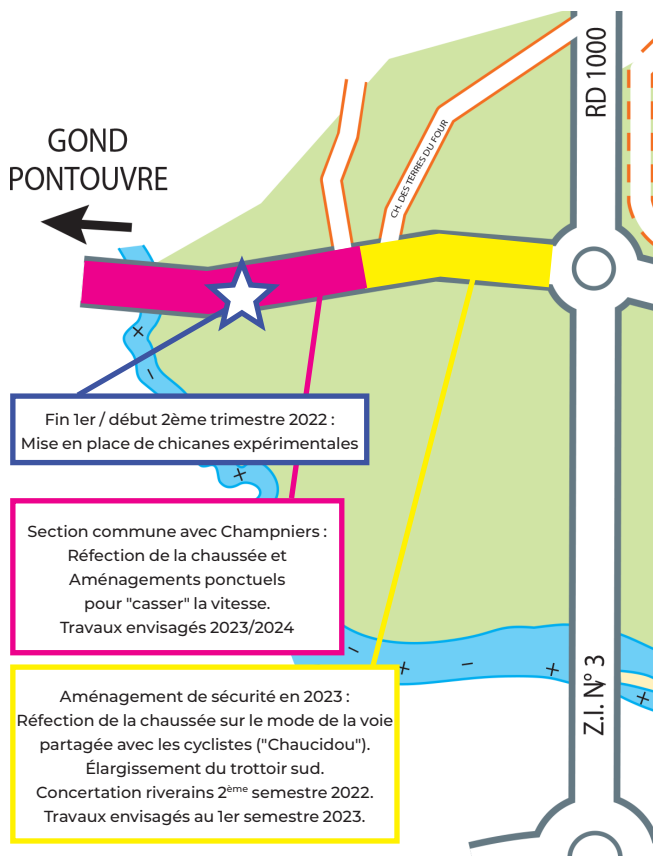
## 2 - Section communale, entre la D1000 et la limite avec la commune de Gond Pontouvre :

Tout comme pour la section "Départementale", cette partie de voie 100% communale a déjà vu les premiers travaux de remise en état des réseaux des concessionnaires être réalisés par GRDF. Les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées vont être contrôlés au cours de cette année, et si nécessaire, les travaux de remise en état seront réalisés. Viendront ensuite les travaux de remise en état de la voie et d'amélioration de la sécurité.

Sur la première section située entre la D1000 et quelques dizaines de mètres après le chemin des Terres du Four, la commune envisage des travaux de sécurisation et reprise de la chaussée. Ils consisteront en un élargissement du trottoir sud pour permettre de sécuriser le cheminement des piétons. Cet élargissement permettra également aux riverains concernés, de disposer d'une meilleure visibilité à la sortie de leurs parcelles. Le carrefour avec le chemin des Terres du Four sera traité avec un plateau, évitant ainsi la prise de vitesse.

L'ensemble de ce projet d'aménagement sera présenté aux riverains et devrait être réalisé début 2023.

**Entre ce carrefour et la limite avec la commune de Gond Pontouvre (ruisseau le Viville),** la voie est mitoyenne avec la commune de Champniers. En attendant des travaux de reprise de chaussée et de sécurisation, des chicanes provisoires vont être installées par les deux communes dès le début du deuxième trimestre 2022, à proximité du cabinet de géomètre.



# Les grandes lignes du budget 2022

Le budget a été adopté par le conseil municipal le 07 mars dernier dans un contexte financier tendu, consécutif à la crise sanitaire et ses conséquences, tant sur le prix des matières premières, de l'énergie, que sur les dépenses de personnel. Pour autant, le budget voté est relativement stable et marque la volonté de l'équipe municipale d'avancer et de poursuivre la réalisation du programme. Les investissements restent ainsi élevés et les frais de fonctionnement restent, dans la mesure du possible, maîtrisés sans nuire aux services rendus.

## Vos impôts locaux

Comme prévu, la Taxe d'habitation disparaît en 2023 pour les résidences principales. Attention, elle est maintenue pour les résidences secondaires ou les logements vacants. Si vous êtes propriétaire d'un logement vacant, en l'absence de démarches (travaux, mise en location), pas d'exonération possible : l'ensemble des aides mobilisées pour la rénovation des logements doit vous permettre de le remettre sur le marché. La commune ne perçoit plus que la Taxe sur le Foncier Bâti et la Taxe sur le Foncier non Bâti. Les élus ont fait le choix de ne pas bouger les taux. Vous constaterez toutefois sur votre avis d'imposition une augmentation des sommes dues. C'est le résultat de la revalorisation des bases : la valeur des biens taxés est réévaluée tous les ans à l'échelle nationale, selon l'inflation constatée. Cette revalorisation s'élève en 2022 à 3,4 %.



Le budget de fonctionnement, qui comprend les dépenses de personnel, mais aussi, comme chez vous, l'électricité, le gaz, l'eau, les divers abonnements, augmente en raison de décisions du gouvernement concernant la revalorisation des carrières de certains agents et bien sûr, comme partout, en raison de l'explosion des tarifs de l'énergie. Afin de maîtriser ce budget, les élus, les services se sont mobilisés pour trouver des économies possibles, qui n'impactent pas le service rendu aux habitants. Par exemple les contrats de téléphonie, des achats de logiciels, certaines subventions ont été revus à la baisse dès lors que la dépense n'était pas absolument nécessaire au maintien des activités. Grâce à cet important travail, la subvention du CCAS - qui est une priorité - a été légèrement augmentée et la subvention pour la caisse des écoles a été maintenue.

**La gestion serrée de ces différentes charges permet de ne pas augmenter les impôts locaux et de mobiliser une enveloppe conséquente de dépenses nouvelles au service de la transition écologique et de la tranquillité publique.**

Au niveau des investissements, la fin du chantier de rénovation de l'école Chantefleurs, la réhabilitation du quartier de Villement, les aménagements de la route de Gond Pontouvre, mais surtout le chantier de la nouvelle crèche concentrent l'essentiel des dépenses. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'au-delà des chantiers de voirie, depuis un peu plus de deux ans, les investissements sont priorisés sur la recherche d'économies d'énergie (rénovation, isolation...) ou l'utilisation d'énergies alternatives (la géothermie pour la crèche par exemple). Cette année, une centaine de points lumineux passeront ainsi au led. Les plantations sont durables, d'essence locale et ne nécessitent pas ou peu d'arrosage. Enfin, compte tenu des incivilités et des dégradations multiples ces derniers mois, un budget est consacré à la mise en place d'une vidéoprotection. Un important travail de recherche de financements a été mené et de nombreuses dépenses d'investissement peuvent être réalisées grâce aux subventions de l'État (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux, plan de relance), du Conseil départemental et de la CAF notamment.



# 12 800 000 €

c'est le montant total du budget 2022

## Budget de fonctionnement



8 200 000 €

## Budget d'investissement



4 600 000 €

## Dépenses réelles de fonctionnement



6 676 300 €

### Caisse des écoles



50 000 €

Dont :

- Projets urbains (cheminements doux, aides habitat...) : 110 250 €
- Rénovation et équipement des écoles maternelles : 14 000 €
- Rénovation et équipement des écoles primaires : 22 470 €
- Travaux et équipement divers bâtiments communaux : 318 150 € (dont 124 300 € pour le théâtre)
- Bâtiments et installations sportives : 30 100 €
- Équipement centre technique communal : 37 700 €

### Dépenses réelles de fonctionnement par habitant



866 €

### Centre Communal d'Action Sociale



98 000 €

Dont 2 668 500 € de dépenses nouvelles :

- Travaux de voirie et réseaux divers : 895 500 €

Les autorisations de programmes :

- Rénovation énergétique des bâtiments - 2022/2026 : 2 010 000 €
- Rénovation de l'éclairage public - 2022/2026 : 950 000 €
- Aménagement et valorisation du quartier de Villement - 2020/2024 : 1 551 100 €
- Rénovation et agrandissement de l'école maternelle "Chantefleurs" - 2020/2022 : 1 715 020 €
- Réalisation d'une nouvelle crèche - 2020/2023 : 3 255 000 €

### Dépenses d'investissement par habitant



597 €

### Dette de la commune au 31/12/2021



6 311 266 €

### Capacité de désendettement (valeur 2021)



8,8 ans

### Efectifs agents 2022 : 87 titulaires - 7 stagiaires 20 contractuels



Soit 69 à temps complet et  
25 à temps partiel/non complet

### Part communale des taux d'imposition



La taxe d'habitation, sur la résidence principale est supprimée. Les taux adoptés par la commune pour les autres taxes restent inchangés.

### La dette par habitant :



819 €

"Nous nous mobilisons au quotidien pour optimiser le budget et maintenir un niveau de service optimal en maîtrisant nos dépenses."

Yannick PERONNET, Maire-Adjoint  
Personnel, Finances et intercommunalités



→ LES BRÈVES DE CONSEIL

## Villement : exprimez vos envies !

L'aménagement du quartier de Villement fait partie des objectifs de l'équipe municipale. De récents aménagements ont été effectués, à l'image du square des trois cabanes, de l'aménagement de la trame verte, des jardins familiaux ou encore de la rénovation de l'école maternelle. Il s'agit à présent d'entrer dans le vif du sujet, à savoir les aménagements du quartier autour des immeubles de Noalis. Mais pas question d'agir sans savoir ce que souhaitent les habitants ! Une grande concertation, orchestrée par l'Agence B, a d'ores et déjà débuté. Vous avez dû recevoir des questionnaires dans vos boîtes aux lettres... À vos stylos donc ! Il est vraiment important que chacun puisse s'exprimer... Rendez-vous ensuite pour deux ateliers thématiques les mercredis 4 et 18 mai à l'école Jean-Moulin. Tout le monde est le bienvenu... même les enfants ! Et pour terminer, une restitution ludique et accessible sera proposée à l'occasion d'un temps festif le samedi 18 juin, en même temps que le feu de la Saint-Jean... Vous êtes prêts ? 1,2,3 changement !

## La passerelle de Relette fait sa toilette !



© Club photo de Ruelle

La structure de la passerelle de Relette commençait à montrer quelques signes de faiblesse. Des travaux y seront donc prochainement réalisés pour permettre la circulation des personnes dans de bonnes conditions de sécurité et afin d'éviter la fermeture du site au public. Les travaux consistent à renforcer les poutres IPN faisant office de structure porteuse du tablier en béton de la passerelle. La passerelle est inscrite sur le parcours du sentier de randonnée « Au fil de la Touvre » et fait le prolongement du chemin rural inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) dénommé « Chemin Rural de la Passerelle entre la Route de la Vergnade et la Rivière La Touvre ». Coût total de l'opération : 15 377 € HT (18 452,40 € TTC). Une subvention a été sollicitée au Département (PDIPR) et la commune de Magnac participe également aux frais.

→ LES BRÈVES DE CONSEIL

## RÉNOVATION DU BEFFROI DE L'ÉGLISE



© Mairie de Ruelle

Suite à la subvention de 2 000 € reçue en 2021 pour la rénovation du beffroi de l'église Saint-Médard, le projet est recensé sur le site de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français.

## CONTRE LE GASPILLAGE



© Le Potager d'à côté

Un partenariat est né entre le SIRC, Syndicat Intercommunal de Restauration Collective de Ruelle sur Touvre et de l'Isle d'Espagnac et le Potager d'à côté. Ce dernier propose les surplus et les déclassés des producteurs charentais afin d'éviter le gaspillage, soutenir les producteurs et (re)localiser les approvisionnements. Comme une trentaine de restaurants privés, la cuisine centrale de Villement, qui confectionne environ 1 000 repas par jour pour les scolaires et le portage à domicile, croit en ce projet contre le gaspillage avec l'aide des lauréats de l'Appel à Projet Innovation 2021 organisé par Grand Angoulême. Salades, carottes, céleris, navets... Les premières commandes sont arrivées en mars 2022.



## → LES BRÈVES DE CONSEIL

## Permis de louer : Ruelle s'engage contre les marchands de sommeil



© Adobe Stock

Comme de nombreuses communes, Ruelle compte des propriétaires pas toujours très investis, parfois même véritables marchands de sommeil, n'hésitant pas à louer au prix fort des logements totalement insalubres. Afin de lutter contre ce phénomène et en parallèle des dispositifs d'accompagnement à la réhabilitation, la commune met en place un permis de louer. Ce dispositif concerne exclusivement les propriétaires privés qui mettent un bien en location. Le conseil Municipal qui s'est récemment prononcé en faveur de ce dispositif, a également validé un premier périmètre d'application. Il reste à déterminer, selon les zones, le régime qui sera appliqué. Il en existe deux : la déclaration préalable, dispositif relativement souple, qui consiste en une déclaration en mairie à chaque changement de locataire et permet de connaître l'état du parc locatif de la commune ; et l'autorisation préalable généralement ciblée sur les biens les plus vétustes ou ayant fait l'objet de signalements, qui contraint le bailleur à une visite de décence avant la mise en location et permet d'éviter la mise en location de biens indécents. Les deux régimes devraient être instaurés début 2023, le temps de respecter les délais de mise en œuvre. Une campagne de communication à destination des bailleurs et des locataires concernés sera alors mise en place.

➔ Pour en savoir plus, contactez la mairie  
au 05 45 65 62 95

## → LES BRÈVES DE CONSEIL

## Nouvelle zone de jeux à Villement

La commune a commandé un audit de l'ensemble des jeux publics installés dans les différents parcs, jardins, écoles et quartiers. Si plusieurs d'entre eux ne nécessitent que quelques petits travaux de réparations ou rénovation qui seront réalisés au cours de cette année, certains sont soit trop abîmés pour être remis en état, soit rendus obsolètes par l'évolution des normes de sécurité. Le multi-jeu de Villement entre malheureusement dans ces deux dernières catégories, et il ne peut rester en l'état. Ainsi, pour des raisons de sécurité, il sera intégralement démonté dans les prochaines semaines. Bien entendu, il n'est pas question de laisser les enfants du quartier sans un tel équipement ludique, raison pour laquelle, un nouveau jeu et un sol neuf seront installés au même endroit dès cette année 2022.



© Freepik

→ LA VILLE AU NATUREL

## Sobriété énergétique, circuits courts : nos gestes pour l'environnement



© Freepik

Le récent rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est venu confirmer les précédentes études selon lesquelles, si nous ne modifions pas notre rapport à l'environnement et donc notre façon de vivre et de consommer, le réchauffement climatique non seulement continuera de progresser, mais également plus rapidement que ce qui avait été anticipé il y a quelques années... Avec toutes les conséquences associées. Dans cette course contre la montre qui implique des changements profonds, et notamment un bouleversement des (mauvaises ?) habitudes, chacun a un rôle à jouer, du citoyen aux entreprises, en passant par les collectivités.

À son niveau donc, votre mairie agit tous les jours par des petits gestes essentiels afin de modifier et améliorer ses pratiques, sans tapage médiatique, mais de façon pragmatique. Petit tour d'horizon (non exhaustif) :

### Recyclage et circuits courts

À la demande de la mairie, les repas proposés en restauration scolaire intègrent désormais des produits issus des productions locales. Autre exemple : la rénovation de la salle du conseil a entièrement été conçue en recyclant le mobilier d'origine (tables, chaises, lustre) et en faisant appel à des artisans locaux. Enfin, lorsque cela est possible, la mairie

privilégie les circuits courts pour ses chantiers, à l'image de la nouvelle crèche dont les briques seront produites sur site.

### Produits toxiques et santé environnementale

La commune a anticipé les règles concernant l'arrêt de l'usage de produits phytosanitaires (désherbants chimiques) et n'utilise plus que de l'huile de coude ou de la vapeur d'eau depuis plusieurs années (2015). En outre, les produits d'entretien utilisés dans les locaux communaux, dont les écoles, sont tous certifiés sans perturbateurs endocriniens. Enfin les nouveaux chantiers, à l'image de celui de la nouvelle crèche, incluent une assistance à maîtrise d'ouvrage dédiée à la santé environnementale (pour le choix de matériaux « propres » sans formaldéhydes, ni COV - composés organiques volatils - , pour la qualité de l'air etc...)

### Plantations et réduction de l'artificialisation des sols

La première mesure et sans doute celle avec le plus d'impact a été la réduction de près de 80 % des parcelles constructibles sur la commune dans le cadre du Plan Local d'urbanisme Intercommunal : ceci permet de limiter l'extension urbaine d'une part et de maintenir des corridors naturels ou des

## C'est quoi l'énergie verte ?

L'électricité est dite « verte » lorsqu'elle est produite à partir de sources d'énergie renouvelables : le vent, l'eau, le soleil, la biomasse et la géothermie. Cette électricité désigne dans son sens courant une électricité respectueuse de l'environnement. L'électricité produite à partir de combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole) et nucléaire ne peut pas être considérée comme électricité verte. Il existe aujourd'hui quatre principales filières de production d'électricité verte accessibles aux particuliers : la conversion directe de l'énergie du soleil (filière photovoltaïque), du vent (filière éolienne), de l'eau (filière hydraulique), de la biomasse (filière biogaz).

espaces agricoles d'autre part. En parallèle, les projets d'aménagement portés par la mairie intègrent tous la notion de désartificialisation des sols ou de zéro artificialisation nette lorsqu'on ne peut pas faire autrement (construction de logements sociaux par exemple) : il s'agit de limiter, voire de retirer du goudron pour permettre notamment le ruissellement naturel de l'eau, mais aussi de renaturaliser, en implantant des arbres et de la verdure en lieu et place du bitume (voir exemple d'aménagement dans le quartier de Villemontpage page 17). Plus « terre à terre », la réduction des plantations annuelles et l'implantation progressive de plantes moins consommatrices d'eau contribuent aussi à une gestion plus raisonnée...

## Sobriété énergétique

Les petits gestes du quotidien sont bien entendu régulièrement rappelés aux agents (éteindre les lumières, les ordinateurs et imprimantes etc...), ainsi qu'aux associations. La commune a par ailleurs contractualisé avec une société citoyenne, FabriKwatt, pour la production d'énergie alternative grâce aux toitures des bâtiments de la mairie. En parallèle, le groupement d'achat du Grandangouleme permet à la commune, qui y adhère, d'alimenter le bâtiment de la mairie en énergie « verte ». La commune remplace aussi une centaine de points lumineux anciens cette année par des leds moins consommateurs, étant entendu que les nouveaux points lumineux sont tous installés directement avec des leds. Enfin, les travaux de mise à niveau des installations électriques des bâtiments communaux permettent également d'améliorer grandement les consommations. Une personne dédiée à cette thématique a été recrutée en janvier 2022 : elle travaille à l'inventaire de nos installations et consommation, avec l'objectif de diminuer drastiquement nos consommations par des actions très ciblées avec une analyse prévisionnelle des impacts positifs (en nombre de kWh économisés notamment).

## → LA VILLE AU NATUREL

### Le recyclage du verre

Des conteneurs de récupération du verre sont à votre disposition à plusieurs endroits de la commune : place St Jacques, place du Champs de Mars, place de la gare, route de Gond Pontouvre, route du pont neuf, route des Seguins, Quai militaire, rue Vallon des sources, rue de Bellevue, place des écoles aux Riffauds, route des sources, chemin des terres du Four et rue Chantefleurs.

L'ensemble de ces bornes à verre est vidé et collecté régulièrement. Seuls les bouteilles, les pots et les bocaux en verre peuvent y être déposés. Les bouchons, couvercles et capsules doivent être jetés dans le sac noir. Ampoule grillée, vitre brisée, vaisselle cassée, ces objets en verre ne doivent surtout pas être déposés dans les conteneurs à verre, car ils figurent parmi les indésirables des centres de recyclage du verre. La meilleure chose à faire est de les stocker chez soi avec les autres déchets interdits de bac à ordures et de les déposer ensuite à la déchetterie.

“ On trouve très régulièrement des bouteilles en verre dans les poubelles. L'autre jour, on a surpris une personne qui vidait un sac entier ! ”  
Les agents de l'espace public





→ LA VILLE AU NATUREL

## Des trottoirs plus propres

La fonction du trottoir est de préserver la sécurité et la commodité de passage de tous les usagers. Les habitants ont l'obligation d'entretenir et de nettoyer leur trottoir.

Le service qualité des espaces publics assure, lui, un entretien régulier de la ville, mais chaque administré, propriétaire ou locataire d'un immeuble doit savoir entretenir le trottoir qui borde son habitation, par tout moyen à sa convenance, en respectant la réglementation environnementale et la qualité du revêtement. Quelques conseils, bons à rappeler : désherbez sans produit chimique, balayez régulièrement (feuilles mortes, etc), grattez la neige et le verglas et ajoutez du sel ou du sable selon le besoin. Également n'hésitez pas à signaler aux services municipaux ou à enlever les objets abandonnés. Sachez que la réparation des canalisations d'évacuation des eaux pluviales en façade (vos gouttières) ou sous trottoir fait également partie de l'entretien... Enfin, partagez le trottoir avec les personnes à mobilité réduite en laissant une largeur suffisante à leur circulation et l'accès au passage protégé et pensez à tailler votre haie ou entretenir votre clôture afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique. La ville vous encourage également à planter des fleurs en pieds de mur pour permettre à la nature de s'exprimer malgré tout !!



© Mairie de Ruelle

→ LA VILLE AU NATUREL

## Nos cimetières tout verts !



© Mairie de Ruelle

Les allées enherbées du cimetière de la Croix rompue.

La ville s'est engagée il y a quelques années déjà dans la suppression des désherbants pour l'entretien de ses espaces verts, tout particulièrement dans les cimetières. Les produits phytopharmaceutiques, comme on les appelle, ont donc été remplacés par de l'huile de coude au grand dam de certains usagers qui ont vu d'un très mauvais œil quelques pauvres herbes repousser... Forts de la conviction que l'on pouvait disposer de très beaux et très agréables espaces sans tuer toute la nature environnante, les élus ont demandé aux agents de la collectivité de travailler non plus pour désherber mais pour replanter... Différents tests ont été effectués et aujourd'hui l'entretien des cimetières comprend à la fois du nettoyage et des plantations. À la faveur d'une nouvelle organisation interne, il semble que les changements soient appréciés...



" Il a fallu un peu de temps pour changer les habitudes, mais aujourd'hui nous recevons des félicitations des Ruellois pour l'entretien des allées. "

Alain BOUSSARIE, Élu en charge de la Gestion des opérations funéraires

## → LA VILLE AU NATUREL

## Le quartier de Villement commence sa transformation

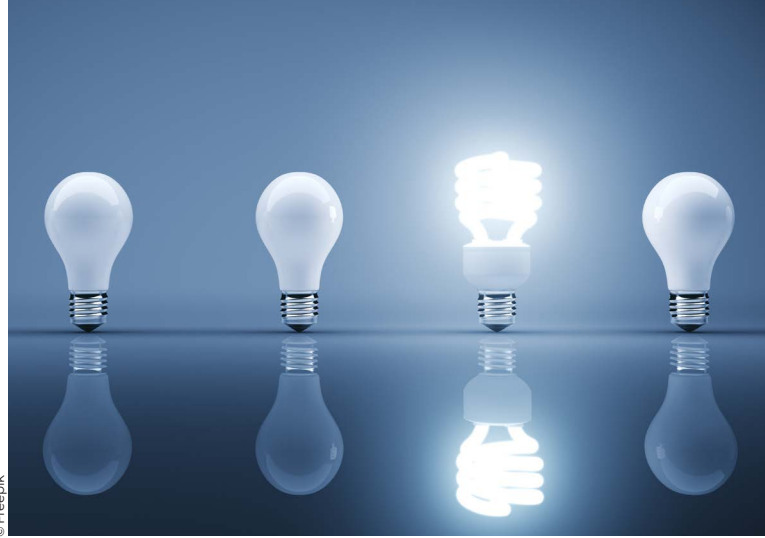
Les travaux de la trame verte dans le quartier de Villement viennent de s'achever avec la rénovation du chemin traversant le quartier, qui relie la route principale au chemin des diligences : le chemin jusqu'alors totalement artificialisé en enrobé a été remplacé par un aménagement en terre-pierre en conservant uniquement un passage au milieu, d'1m40 en béton désactivé pour le passage des personnes à mobilité réduite. Toutes les plantations effectuées le long du chemin sont entièrement comestibles pour les promeneurs mais aussi pour la faune locale (figuiers, noisetiers, kiwi grimpants, fleurs comestibles). Les structures rappelant les cabanes du square sont positionnées aux entrées du chemin et serviront de support pour des plantes grimpantes.

Des jardins familiaux sont également en cours de création : d'une surface totale de 2 000 m<sup>2</sup> un premier grand jardin accueillera à la fois des espaces potagers pour des jardiniers, mais aussi un espace partagé aménagé de plantations dans le cadre de chantiers participatifs. D'autres devraient voir le jour au fur et à mesure de l'aménagement du quartier et selon les retours de la concertation avec les habitants.

La requalification du quartier, qui fait l'objet d'une large concertation, prévoit dès à présent une dé-imperméabilisation d'une bonne partie des parkings, une désartificialisation d'une partie des chaussées, et la plantation de nombreux arbres dans le quartier... On pourra bientôt sortir son transat et faire la sieste sous un arbre au son des oiseaux qui gazouillent... c'est mieux que le bruit des voitures et des pots d'échappement non ?

## → LA VILLE AU NATUREL

## Éclairage public : passage au Led



© Freepik

Sensible aux enjeux du changement climatique, la commune a fait de la rénovation énergétique l'une de ses priorités. Avec un patrimoine bâti d'une vingtaine de bâtiments et de 1 480 points lumineux, la collectivité dispose de leviers importants pour agir sur la consommation d'énergie et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, elle souhaite commencer par rénover pas moins d'une centaine de points lumineux de l'avenue Roger Salengro et du Maréchal Foch. Le passage en LED de ces candélabres permettra dans un premier temps d'économiser 48 647 kWh/an ce qui représente 7 657 €/an ; c'est aussi 4 tonnes de Co2 évitées, soit 28 allers-retours Paris Marseille ou encore la moitié d'un tour du monde en voiture. L'intérêt est tel que le coût des travaux (43 470 €) sera amorti en à peine 6 ans !

Dans un second temps, l'abaissement de puissance permettra d'améliorer encore l'efficacité énergétique des luminaires et il est envisagé de remettre en lumière certaines zones dites sensibles. Pour aller plus loin, la commune souhaite travailler sur le changement en LED des éclairages des terrains sportifs ainsi que de l'ensemble des bâtiments communaux.



" En plus de faire un geste pour la planète, la rénovation de nos installations va permettre d'importantes économies. "

Alain DUPONT, Maire-Adjoint Travaux, Patrimoine, Mobilité et Sécurité

→ VOUS, CITOYENS, CITOYENNES

## Accueil des réfugiés Ukrainiens



© Adobe Stock

Vous souhaitez venir en aide et vous porter volontaire pour l'accueil des déplacés en provenance d'Ukraine ? Avant toute chose, vous devez vous signaler auprès de la Préfecture qui centralise les informations et les demandes. Le mieux est également, en parallèle, de prendre attache avec le Centre Communal d'Action Sociale qui pourra vous guider dans vos démarches (informations utiles, livret d'accueil, foire aux questions...) Vous pouvez également vous inscrire sur la plateforme officielle [parrainage.refugies.info](http://parrainage.refugies.info) qui a vocation de recenser les initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier, les initiatives d'hébergement solidaire. Vous serez ainsi mis en relation avec des associations identifiées comme des acteurs de confiance.

- ➔ **Préfecture de la Charente**  
7-9 rue de la Préfecture, 16 000 Angoulême  
05 45 97 61 00 / [pref-cabinet@charente.gouv.fr](mailto:pref-cabinet@charente.gouv.fr)
- ➔ **Centre Communal d'Action Sociale**  
place Auguste Rouyer, 16 600 Ruelle sur Touvre  
05 45 65 85 40

→ VOUS, CITOYENS, CITOYENNES

## Des sous pour vos projets !

Le budget participatif est une démarche qui permet aux habitants de choisir des projets à mettre en place sur la commune dans le but d'améliorer le quotidien tout en associant les citoyens aux décisions et en favorisant les échanges et le dialogue. Vous souhaitez déposer une idée ? Jusqu'au 30 juin 2022, vous pouvez déposer une ou plusieurs idées en remplissant un dossier de candidature. Il est nécessaire d'être habitant de la commune pour participer et d'être accompagné d'un adulte si vous êtes mineur. Retrouvez toutes les informations utiles, sur le site de la mairie.



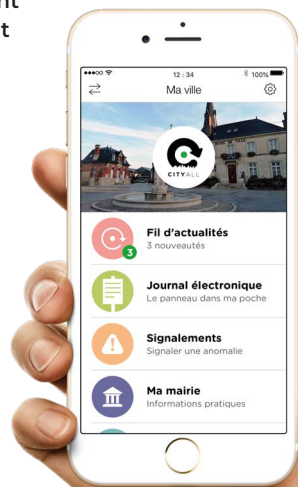
" On veut redonner du pouvoir d'agir aux habitants de Ruelle. Une volonté politique... à partager ! "

Muriel DEZIER  
Maire-Adjointe Démocratie Locale,  
Culture et Communication

## Une mairie connectée

L'application mobile CITY ALL vous permet de suivre l'actualité de votre commune en temps réel ! Retrouvez des modules innovants et très pratiques sur votre téléphone : les infos du panneau lumineux, l'annuaire des commerçants avec leurs horaires, site internet, page Facebook. Il est aussi possible de signaler une anomalie ou un dysfonctionnement sur la voie publique. On vous invite également à suggérer une idée ou bien encore à nous féliciter. Désormais, votre mairie est encore plus proche de vous !

- ➔ **Téléchargez gratuitement l'application en scannant le QR code ci-dessous :**





## → VOS COMMERCES

## LES COMMERCES SE MOBILISENT !



© Mairie de Ruelle

L'heure est venue d'écrire une nouvelle page pour l'ACAR, l'Association des Commerçants et Artisans de Ruelle. Après 9 années sous la présidence de Philippe Berdelou, l'ancien gérant du Tabac presse Le Colibri, l'histoire se poursuit avec une nouvelle équipe. L'Association a un rôle très important et diversifié : elle peut être consultée lors de la prise de décision en matière notamment d'aménagements locaux (stationnement, circulation, piétonisation des rues...). Elle vise également à défendre les intérêts de ses membres et apporte son concours dans la dynamisation de la commune avec l'organisation d'événements. Alors souhaitons une bonne installation à la nouvelle équipe de l'ACAR : Bruno Roest Crollius (Agence immobilière - ANB Immo) - Président ; Annie Carmagnat (Institut de beauté - Anny C) - Trésorière et Liliane Boinon (Magasin d'électroménager - Pulsat) - Secrétaire. Remercions les membres démissionnaires du bureau pour le travail et les projets qu'ils ont menés et les nombreux adhérents de l'ACAR qui, par la diversité de leurs activités représentent bien la richesse de l'offre professionnelle et artisanale de la commune de Ruelle surouvre !

→ Pour (re)joindre la nouvelle équipe, contactez le 06 37 09 93 85 ou [bruno@anb-immobilier.com](mailto:bruno@anb-immobilier.com)

## → VOS COMMERCES

## Ils sont nouveaux sur la commune

Heureux de constater l'attractivité de la ville, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerces et services qui s'installent sur la commune. Retrouvez ci-dessous la liste des nouveaux venus, et si vous êtes commerçant et que vous projetez de vous installer, signalez-vous au service Commerce au 06 29 32 45 85 ou 07 84 07 89 12.

**Le Voltaire**

→ 05 45 65 23 06

100 Av. du Président Wilson

**Le Wilson 77**

→ 09 86 42 33 75

19 Av. du Président Wilson

**Le Funéraire autrement**

→ 05 45 65 23 06

281 Av. Jean Jaurès

**ATOUT Services Ruellois**

Travaux du quotidien : bricolage et jardinage.

→ 06 71 92 08 87

**La Brasserie DEUZEFF**

Ouverture courant Juin.

→ 55 avenue Roger Salengro

Suivez l'avancée du Projet DEUZEFF sur la page Face Book Projet BIÈRE.



" On recherche des porteurs de projets et des propriétaires de locaux vacants. Contactez le Service Commerce."

AUDREY ALLARD, Élu(e) en charge de l'Économie locale, attractivité et promotion du territoire

Le salon de coiffure Le Voltaire vous propose un moment détente dans un espace chaleureux.



© Mairie de Ruelle

## → LES ASSOCIATIONS

**Le tir à l'arc labélisé**

© Club photo de Ruelle

Le Club de tir à l'arc, Les Archers de la Touvre, s'est vu décerner le label Espoir pour l'année 2022. Une belle récompense avec une certification obtenue pour les critères suivants : mixité, animation, découverte, handicap et école du Tir à l'Arc Français. Ce label est une véritable reconnaissance de l'engagement du club avec la commune. Un gage de qualité dont le club peut être fier !



Contactez le club au 06 14 62 67 24



" Sport, culture, loisirs, solidarité, mémoire, humanitaire... Plus de 60 associations s'impliquent dans la vie locale de Ruelle sur Touvre. "

Patrick DELAGE, Maire-Adjoint Sports, Associations et Équipements

## → LES ASSOCIATIONS

**L'Université Populaire de 1902 à 2022**

L'association fut créée par les enseignants et le personnel de "la Fonderie" de Ruelle avec un "noble but d'instruction et d'éducation de tous par tous". Les ateliers permettaient d'acquérir la lecture, les techniques de dessin industriel, des conseils de soins et d'hygiène pour "l'homme de métier". Mais les temps ont changé, les horaires de travail ont diminué, progressivement les loisirs sont devenus accessibles à tous. Aujourd'hui l'UP propose de nombreux ateliers manuels (peinture bois, soie, porcelaine, poterie, vitrail, reliure), des ateliers permettant de parfaire sa culture ou de voyager (anglais, espagnol, informatique ou vidéo), gym douce, Pilates et yoga satisfont les plus actifs ! Des conférences ouvertes à tous offrent des sujets variés pour satisfaire la curiosité. L'association fête cette année ses 120 ans et propose quelques manifestations festives : soirée cabaret en mai et un rallye dans Ruelle suivi d'un pique-nique en octobre.



Contactez l'Université populaire au 05 45 65 59 59 ou [up-ruelle@wanadoo.fr](mailto:up-ruelle@wanadoo.fr)

**→ Expression des groupes minoritaires**

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 ; délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

Liste « Ruelle en Commun » Josseline Chalons, Jean-Pierre Bidet, Minerve Calderari, Philippe Sureaud, Julien Audebert.

Le GIEC a sorti son nouveau rapport, nouvelle page qui s'ajoute à un travail scientifique qui a commencé depuis 1896. Au programme, d'autres épidémies, une diminution de la production générale de nourriture, une diminution des ressources d'eau potable, l'augmentation et l'aggravation des phénomènes climatiques violents tels que les ouragans, les incendies et les inondations. Pour poursuivre avec, entre autres, les scénarii du club de Rome, l'épuisement des ressources implique un effondrement de l'approvisionnement énergétique, un durcissement des tensions géopolitiques ainsi que la guerre civile dans les sociétés inégalitaires.

À quoi nous attendre ici à Ruelle sur Touvre ?

Le GIEC avertit sur le laxisme des responsables politiques. Il met en garde contre les mesurette qui pullulent un peu partout et qui ne sont au final qu'un assouplissant d'anxiété. Ces dernières n'auront aucun impact d'aucune sorte en matière de protection des populations.

Rappelons que Emmanuel Macron s'est mouché le nez avec les propositions de la convention citoyenne pour le climat, comme il l'a fait pour les cahiers de doléances des gilets jaunes et ces promesses de campagnes. Le Maire de ruelle lui a apporté son parrainage.

L'effondrement des écosystèmes, c'est pire que la Covid, pire que la guerre nucléaire. Car il tue déjà et tuera la grande majorité des êtres humains si aucune mesure forte n'est prise.

Chaque budget fait sans que la majorité de ce dernier ne soit dédiée à la préparation face aux conséquences des effondrements écosystémiques est un crime programmé contre nous, nos proches, nos enfants, contre l'avenir.

Cet enjeu majeur n'apparaît pas comme une priorité, ni dans le budget de la commune, ni dans celui du Grand Angoulême. Aussi nous vous invitons à contacter vos élus sur ces questions et à investir les conseils municipaux afin de nous aider à porter ces vérités.

→ LES ASSOCIATIONS

**VOTRE PARCOURS EN CANOË KAYAK**

Le Club de Canoë-Kayak, CSA RUELLE, vous propose son activité touristique à partir du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'à la fin du mois d'août. Le départ se fait à la base des Seguins à Ruelle pour une arrivée au Gond-Pontouvre, après 1h30 de navigation. Le parcours de 7 km environ vous fera découvrir les riches faune et flore de la rivière la Touvre ; il ne présente pas de difficultés particulières. Quelques glissières artificielles pigmentent l'aventure, tout en permettant de franchir des barrages. L'accueil du public se fait du mardi au dimanche, y compris les jours fériés, de 14h à 18h.

➔ **Contactez le Club au 06 13 74 80 93**

**COURS DE FRENCH CANCAN**



Vous avez toujours rêvé d'apprendre le French Cancan et de faire une représentation sur scène, à l'espace Carat ? (1<sup>er</sup> week-end de juillet) Et bien, c'est possible. Rendez vous tous les lundis à 18h15 sur Angoulême et/ou les vendredis à 12h30 dans la salle d'expression corporelle du Complexe sportif Colette Besson à Puyguillen.

➔ **Prendre contact auprès de Mathilde Cartier au 06 78 39 85 16**

➔ **AVRIL 2022**

- **Lundi 25 avril, 16h-19h30**, Salon du centre culturel : **Don du sang**, - 06 82 21 60 26
- **Mardi 26 avril, 10h30**, médiathèque Médiaporte : **Tapis raconte-histoire**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Mercredi 27 avril, 14h**, médiathèque Médiaporte : **Mon petit ciné**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Jeudi 28 avril : Sortie à la Rochelle sur la journée** organisée par le Club de l'amitié. - 06 25 15 88 56

➔ **MAI 2022**

- **Du 2 au 28 mai**, à la Micro-Folie - médiathèque Médiaporte : **Exposition « Association AHVEC, jamais sans vous »** GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Du 3 au 25 mai**, hall de la mairie : **Exposition « rétrospective festival du livre jeunesse 2022 »** GRATUIT - 05 45 65 89 37
- **Mercredi 4 mai, 15h**, médiathèque Médiaporte : **Tricot cot'**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Samedi 7 mai, 10h-17h**, place Montalembert : **Mai à Vélo**, GRATUIT - 05 45 65 62 95
- ▶ **10h-17h : bourse aux vélos et repair-vélo**,
- ▶ **14h-17h : animations et randonnée CSAR**
- **Samedi 7 mai, 10h30**, à la médiathèque Médiaporte : **Les Z'écouilles : chansons et comptines**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Samedi 7 mai, 14h**, Espace Jacques Prévert : **Marche mensuelle** organisée par l'Association Riffauds Animation. GRATUIT - 06 74 78 22 64
- **Samedi 7 mai, 18h30**, Théâtre Jean Ferrat : **Concert de l'école départementale de musique « Arco'& co joue Hisaishi »** GRATUIT - 05 45 65 89 37
- **Dimanche 8 mai, 11h15** Porte d'honneur de Naval Group et 11h45 monument aux morts Place Auguste Rouyer : **Commémoration de la victoire du 8 mai 1945** - 05 45 65 62 95
- **Mardi 10 mai, 16h**, médiathèque Médiaporte : **Café Lecture**, GRATUIT - 05 45 65 34 89

- **Mercredi 11 mai, 14h30-16h30** à la Micro-Folie - médiathèque Médiaporte : **Les Z'arteliers** GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Mercredi 11 mai, à 20h30**, Université populaire, Centre culturel, 1<sup>er</sup> étage : **Conférence « Plantes sauvages, comestibles et médicinales »** par Katia Jicquel de l'association les jardins d'Isis. - 05 45 65 59 59
- **Jeudi 12 mai**, Centre culturel : **Loto** organisé par le Club de l'amitié. - 06 25 15 88 56
- **Vendredi 13 mai, 20h30**, Théâtre Jean Ferrat : **Théâtre 400<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Molière : « Quoi de neuf ? Molière »** par Chavari, Durand & Cathy Lamy, Tarifs 15/10€ - 05 45 65 89 37
- **Samedi 14 mai, 10h-12h**, **Rencontre avec les habitants** à la mairie.
- **Samedi 14 mai, 10h-16h**, **Journée portes ouvertes** à l'épicerie Hêtre Solidaire.
- **Mercredi 18 mai, 15h**, médiathèque Médiaporte : **Tricot cot'**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Mercredi 18 mai, 20h30**, **Course cycliste** organisée par l'association Angoulême Vélo Club en partenariat avec la mairie - 05 45 68 05 99
- **Vendredi 20 mai, 13h-13h30** à la Micro-Folie - médiathèque Médiaporte : **Les midis en folie !** GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Du 20 au 22 mai**, **La Touvre en fête** - 05 45 65 59 59
- ▶ **Vendredi 20 mai 19h30 : soirée concerts** à Gond-Pontouvre
- ▶ **Samedi 21 mai 10h : visite et activités sportives** à Touvre
- ▶ **Samedi 21 mai 14h et 20h : animations, découvertes sportives et concert** à Magnac-sur-Touvre
- ▶ **Dimanche 22 mai 9h et 10h : découverte du patrimoine, séance de gymnastique, pique nique partagé et concert** à Ruelle
- ▶ **Dimanche 22 mai après-midi : animations** à Gond-Pontouvre
- **Samedi 21 mai, à 14h30-16h30**, à la Micro-Folie - médiathèque Médiaporte : **Micro pour tous** GRATUIT - 05 45 65 34 89

**SUITE DE L'AGENDA ➔**



■ **Samedi 21 mai : Sortie en Périgord** organisée par l'Amicale Chrétienne des Riffauds - 05 45 25 08 07

■ **Vendredi 27 mai, 20h30,** Théâtre Jean Ferrat : **Soirée concert chansons festives duo voix guitare et groupe Maen** au profit de l'association AHVEC - 06 60 18 06 44

■ **Du 31 mai au 11 juin,** à la Micro-Folie - médiathèque Médiaporte : **Exposition « Les petites personnes » de Christian Voltz** GRATUIT - 05 45 65 34 89

## → JUIN 2022

■ **Mercredi 1<sup>er</sup> juin, 15h,** médiathèque Médiaporte : **Tricot cot'**, GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Du 2 au 30 juin,** hall de la mairie : **Exposition « L'UP aujourd'hui »** par l'Université Populaire de Ruelle GRATUIT - 05 45 65 89 37

■ **Du 2 au 9 juin : Séjour aux Baléares** organisé par le Club de l'amitié. - 06 25 15 88 56

■ **Vendredi 3 juin,** Angoulême, **Meeting National d'athlétisme d'Angoulême** organisée par G2A. - 06 33 82 51 81

■ **Samedi 4 juin, à 10h30,** à la médiathèque Médiaporte : **Les Z'écoutes : chansons et comptines**, GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Samedi 4 juin, 14h,** Espace Jacques Prévert : **Marche mensuelle** organisée par l'Association Riffauds Animation. GRATUIT - 06 74 78 22 64

■ **Mercredi 8 juin, 14h30-16h30** à la Micro-Folie - médiathèque Médiaporte : **Les Z'arteliers** GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Du vendredi 10 au dimanche 12 juin,** Stade de Vaugeline, **Tournoi des AS**, organisé par l'OFCR Olympique Football Club de Ruelle. - 06 03 75 27 42

■ **Du 11 au 13 juin, Fête foraine,** - 05 45 65 89 37

► **Dimanche 11 juin, le matin,** stade Léo Lagrange, **Marché traditionnel** (marché déplacé en raison de la tenue de la fête foraine)

■ **Mercredi 15 juin, 15h,** médiathèque Médiaporte : **Tricot cot'**, GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Jeudi 16 juin : Croisière sur la Sèvre Niortaise** organisé par le Club de l'amitié. - 06 25 15 88 56

■ **Vendredi 17 juin, 13h-13h30** à la Micro-Folie - médiathèque Médiaporte : **Les midis en folie !** GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Samedi 18 juin, 10h-12h,** **Rencontre avec les habitants** au bât B4 dans le quartier de Villement.

■ **Samedi 18 juin, à 14h30-16h30,** à la Micro-Folie - médiathèque Médiaporte : **Micro pour tous** GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Samedi 18 juin, 20h,** Rue de Chantefleurs : **Feu de la Saint Jean** organisé par le Comité de quartier de Villement - 05 45 68 77 74 / 06 80 83 05 23

■ **Dimanche 19 juin, 17h,** Théâtre Jean Ferrat : **Vox académie fait sa première** Tarif 15€ - 06 82 57 14 72

■ **Vendredi 24 juin,** Centre culturel et Théâtre Jean Ferrat : **Fête du sport** - 05 45 65 25 88

■ **Samedi 25 juin, 10h30,** médiathèque Médiaporte : **Café Lecture**, GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Mercredi 29 juin, 15h,** médiathèque Médiaporte : **Tricot cot'**, GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Mercredi 29 juin,** Place Montalembert : **Marché des producteurs de pays** en partenariat avec la Chambre d'agriculture. - 05 45 65 25 88

## → JUILLET 2022

■ **Samedi 2 juillet,** Place Auguste Rouyer : **Fête de la ville** GRATUIT - 05 45 65 62 95

■ **Du 5 juillet au 2 septembre,** hall de la mairie : **Exposition « L'UP aujourd'hui »** par l'Université Populaire de Ruelle GRATUIT - 05 45 65 89 37

■ **Mercredi 6 juillet : Ramassage de papiers** par l'association Eau Vive.

■ **Samedi 9 juillet, 14h,** Espace Jacques Prévert : **Marche mensuelle** organisée par l'Association Riffauds Animation. GRATUIT - 06 74 78 22 64

■ **Mardi 12 juillet, 10h30,** City stade site de la Porte : **Lectures sur l'herbe** par la Médiathèque GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Mardi 19 juillet, 10h30,** City stade site de la Porte : **Lectures sur l'herbe** par la Médiathèque GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Jeudi 21 juillet, 10h30,** Parc Montalembert : **Lectures sur l'herbe** par la Médiathèque GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Mardi 26 juillet, 10h30,** City stade site de la Porte : **Lectures sur l'herbe** par la Médiathèque GRATUIT - 05 45 65 34 89

■ **Mardi 26 juillet, Soir bleu : spectacle de feu "Pyromad"** par la Compagnie Circulez (infos complémentaires sur [www.ville-ruellesurtouvre.fr](http://www.ville-ruellesurtouvre.fr))

■ **Jeudi 28 juillet, 10h30,** Parc Montalembert : **Lectures sur l'herbe** par la Médiathèque GRATUIT - 05 45 65 34 89

## → AOÛT 2022

■ **Du 13 au 19 août : Séjour des correspondants de la ville jumelée Roudnice Nad Labem (République Tchèque).** Réception organisée par le Comité des Jumelages. - 06 82 69 55 34

■ **Samedi 27 août : Fête des associations** GRATUIT - 05 45 65 62 95

■ **Mardi 30 août, 16h-19h30,** Salon du centre culturel : **Don du sang** - 06 82 21 60 26

## LES NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : composez le 15

POLICE : composez le 17

POMPIERS : composez le 18

Le 112 est le N° d'urgence dans tous les pays de l'Union Européenne.

GAZ : 0 810 16 16 00

ÉLECTRICITÉ : 09 69 32 15 15

EAUX (SÉMÉA) : 05 45 37 37 37

COMMISSARIAT : 05 45 39 38 37

HÔPITAL GIRAC : 05 45 24 40 40

SOS médecins : 3624

Centre anti poison Bordeaux :

05 56 96 40 80

Assistance disparition d'enfant : 116000